



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-6593>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **25-6593**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord cadre à marchés subséquents pour des missions de maîtrise d'oeuvre en réhabilitation de bâtiments

Description : La présente consultation est organisée dans le cadre d'un groupement de commandes formé par la Métropole Rouen Normandie, le Syndicat Mixte de Gestion de l'Aéroport Rouen Vallée de Seine. L'objet de l'accord-cadre à marchés subséquents est la réalisation de missions de maîtrise de missions de bureaux d'études tous corps d'état, de missions d'OPC et de missions de CSSI en lien avec le patrimoine bâti : -des réhabilitations (pouvant comprendre la réalisation de bâtiments annexes, sans que l'importance de cette création puisse être de nature à remettre en cause le caractère principal de la réhabilitation), - des adaptations techniques et d'usages, -des modifications d'établissements, -des travaux à vocation patrimoniale, -des restructurations partielles -des travaux de mises en conformité -des travaux de désamiantage, démolition, ... Cet accord-cadre ne concerne pas les procédures passées dans la limite du seuil autorisé pour les consultations en procédure adaptée pour les prestations intellectuelles pour lesquelles il existe un accord-cadre à bons de commande. De plus, à titre exceptionnel, au vu de sa complexité, de son objet et/ou des enjeux liés à une opération, la réalisation d'une mission de maîtrise d'oeuvre de réhabilitation du patrimoine pourra faire l'objet d'une consultation spécifique en dehors de l'accord-cadre

Identifiant de la procédure : d4bf7564-7cd2-41d4-8ee4-56e77bf2bc52

Identifiant interne : 24-BATI-LCCD-MOEPatrimoine

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de chacun des membres du groupement

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 360,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : -La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents. Il sera attribué à un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres). Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre est défini(e) comme suit : Pour la Métropole Rouen Normandie : Période 1 : 2 000 000,00 euro(s) Maximum Ht Période 2 : 2 000 000,00 euro(s) Maximum Ht Période 3 : 2 000 000,00 euro(s) Maximum Ht Période 4 : 2 000 000,00 euro(s) Maximum Ht Total : 8 000 000,00 euro(s) Maximum Ht Pour le Sngarvs : Période 1 : 1 000 000,00 euro(s) Maximum Ht Période 2 : 1 000 000,00 euro(s) Maximum Ht Période 3 : 1 000 000,00 euro(s) Maximum Ht Période 4 : 1 000 000,00 euro(s) Maximum Ht Total : 4 000 000,00 euro(s) Maximum Ht Le montant estimatif de 360 000 euro(s) Ht correspond au montant de l'opération fictive. -Chaque marché subséquent détermine son propre délai ou sa durée d'exécution. -Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Code de la Commande Publique. - Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. -Une avance pourra être accordée au titulaire dans les conditions définies par chaque marché subséquent. - Tous les documents remis par les candidats devront être rédigés en Français. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître d'ouvrage. -Le candidat devra proposer un mémoire environnemental répondant au(x) critère(s) environnemental(aux) tels que défini(s) dans le Règlement de Consultation conformément aux engagements du Spaser. - Les critères « Valeur technique » font l'objet de sous-pondérations dont le détail est indiqué au règlement de consultation. -En cas d'égalité entre les candidats la priorité sera donnée au critère Valeur technique puis au critère Performance en matière de

protection de l'environnement. -Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Il est disponible à l'adresse électronique suivante : <https://www.mpe76.fr> sous la référence 24-Bati-Lccd-Moepatrimoine -Les offres devront être remises selon les prescriptions prévues au dossier de consultation. -La date de début de prestation est : courant avril 2025 Nous Vous Remercions De Ne Pas Tenir Compte De L'Adresse De Renseignement Complémentaire Indiquée Et Vous Invitons A Déposer Vos Questions Sur Aws

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Accord cadre à marchés subséquents pour des missions de maîtrise d'oeuvre en réhabilitation de bâtiments

Description : La présente consultation est organisée dans le cadre d'un groupement de commandes formé par la Métropole Rouen Normandie, le Syndicat Mixte de Gestion de l'Aéroport Rouen Vallée de Seine. L'objet de l'accord-cadre à marchés subséquents est la réalisation de missions de maîtrise de missions de bureaux d'études tous corps d'état, de missions d'OPC et de missions de CSSI en lien avec le patrimoine bâti : -des réhabilitations (pouvant comprendre la réalisation de bâtiments annexes, sans que l'importance de cette création puisse être de nature à remettre en cause le caractère principal de la réhabilitation), - des adaptations techniques et d'usages, -des modifications d'établissements, -des travaux à vocation patrimoniale, -des restructurations partielles -des travaux de mises en conformité -des travaux de désamiantage, démolition, ... Cet accord-cadre ne concerne pas les procédures passées dans la limite du seuil autorisé pour les consultations en procédure adaptée pour les prestations intellectuelles pour lesquelles il existe un accord-cadre à bons de commande. De plus, à titre exceptionnel, au vu de sa complexité, de son objet et/ou des enjeux liés à une opération, la réalisation d'une mission de maîtrise d'oeuvre de réhabilitation du patrimoine pourra faire l'objet d'une consultation spécifique en dehors de l'accord-cadre

Identifiant interne : S-PF-1581283

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Options :

Description des options : au sens du droit européen

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Territoire de chacun des membres du groupement

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 28/04/2025

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Il est conclu à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 360,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (inclus dans le Dc1) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1 : version à jour 04/2019) - Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du

candidat), disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (Dume) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2 version à jour : 11/2023)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, en lien avec l'objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat -Pour les architectes, attestation d'inscription à l'Ordre des architectes, ou document équivalent pour les architectes non établis en France dans les conditions définies au décret n°77-1481 du 28 décembre 1977 modifié et 78-67 du 16 janvier 1978. -Le titulaire de la compétence Thermique et Maîtrise de l'Energie, le candidat doit pouvoir disposer des services d'une personne diplômée Concepteur Européen Passivhaus (Ceph), avec justification du suivi et de la réalisation d'au moins un projet au standard Passivhaus. -Pour les architectes, liste de 3 références portant sur des missions d'ampleur équivalente à celles concernées par la présente consultation et réalisées sur des opérations de réhabilitation achevées. -Les références citées devront préciser les points suivants : montant et nature des travaux, année de livraison, missions réalisées, labellisation/certification éventuelle. -Pour chaque autre membre du groupement liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. - Ces listes sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ou de cotraitant. -Qualifications Opqibi minimums demandées : Thermique et Maîtrise de l'énergie : 12.24 - ingénierie de la performance énergétique de l'enveloppe du bâtiment, 13.27 - ingénierie de la performance énergétique dans le traitement climatique du bâtiment. Economie de la construction : 22.02 - maîtrise des coûts en phase de conception et de réalisation. Ingénierie en Structure : 12.02 - études de structures béton courante, 12.04 - études de structures métalliques courante, 12.06 - études de structures bois courante, 12.18 - Ingénierie en génie civil et gros oeuvre courant. Génie climatique et génie électrique : 13.22 - ingénierie en génie climatique courant, 14.05 - études d'installations électriques courantes, 14.16 - Etude de systèmes de réseaux courants d'informatique et de communication, 14.13 - Etude de systèmes courants de sécurité incendie, 13.11 - Etude de désenfumage mécanique. Planification et coordinations : 03.01 - Ordonnancement - Planification - Coordination d'exécution courant. Incendie : 03.21 Coordination des systèmes de Sécurité Incendie d'ouvrages de catégorie A. Vrd : 18-.11 - Ingénierie de voiries et

réseaux divers courants. Bim : 1922 : Bim Management pour des projets de bâtiment

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1581283>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1581283>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/02/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 25/02/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 3

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Rouen Normandie

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 1FE8163C-05F2-AA12-BE7AF6F005B44A87

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Numéro d'enregistrement : 51995

Adresse postale : Le 108 108 allée François Mitterrand

Ville : Rouen

Code postal : 76176

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Point de contact : MAYER-ROSSIGNOL Nicolas

Adresse électronique : demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

Téléphone : 0232764422

Télécopieur : 0232764429

Adresse internet : <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.mpe76.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Métropole Rouen Normandie

Numéro d'enregistrement : 1FE8166F-F3F5-91F7-31A6DDE1F75988E2

Adresse postale : Le 108 108 allée François Mitterrand

Ville : Rouen Cedex

Code postal : 76176

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Point de contact : Service des Marchés

Adresse électronique : demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

Téléphone : 0232764422

Télécopieur : 0232764429

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Rouen

Numéro d'enregistrement : 1FE81681-D74E-4FAB-BFB8F7E137FAFAEA

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Téléphone : 0235583500

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 50e30b2e-d83a-4c16-a408-4f0f36ea0d58 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/01/2025 à 11:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/01/2025